

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la Sarl dissoute:*
A.C.V. INTERNATIONAL SARL, en liquidation, Vernier
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée des associés
3. *Date de la décision:* 22.12.2008
4. *Echéance de préavis des créances:* **28.04.2009**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
A.C.V. INTERNATIONAL SARL, en liquidation,
Chemin de Maisonneuve 12B, 1214 Vernier
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, alinéa 3 CO.

Mottu & van Berchem Aubert et Rosset, Notaires
1227 Carouge

(00349879)